

Pour en savoir plus...



**Syndicat Professionnel de l'Hôtellerie de Plein Air**

57 Chemin du Fief - 44250 Saint-Brévin-les-Pins  
Tél : 02 40 64 56 59 - Email : sphpa44@wanadoo.fr

**Agence Nationale pour l'Emploi :**



**La Baule :** 43 avenue Georges Clémenceau - 44500 La Baule  
Tél : 02 40 60 48 43 - Email : m-c.rocher@anpe.fr

**Pornic :** 70 boulevard de Linz - BP 60 - 44210 Pornic  
Tél : 02 40 82 09 68 - Email : s.decruyenaere@anpe.fr

**Trignac :** Rue Barbara - 44570 Trignac  
Tél : 02 40 45 15 60 - Email : valerie.malhomme@anpe.fr

**Nantes :** 3 route de Vannes - BP 70203 - 44102 Nantes cedex 4  
Tél : 02 40 76 11 63 / 02 40 76 37 95 - Email : f.locatelli@anpe.fr



**Chambres de Commerce et d'Industrie de Nantes et de Saint-Nazaire**

Centre des Salorges - 16 quai Ernest Renaud  
BP 90517 - 44105 Nantes cedex 4  
Tél : 02 40 17 21 20 - Email : f.rochedreux@saint-nazaire.cci.fr



**Comité Départemental du Tourisme de Loire-Atlantique**

11 rue du Château de l'Eraudière - CS 40698  
44306 Nantes Cedex 3  
Tél : 02 51 72 95 34 - Email : developpement@loire-atlantique-tourisme.com

# Charte de confiance

## HÔTELLERIE DE PLEIN AIR 44



CDI 44 - Décembre 2007

Pour vous, professionnels  
de l'Hôtellerie de Plein Air

**D**epuis plusieurs années, la filière de l'Hôtellerie de Plein Air est soucieuse de mener un développement durable.

Aussi elle souhaite afficher une politique qualitative en matière de gestion des ressources humaines.

## DEVENEZ SIGNATAIRE DE LA CHARTE DE CONFIANCE

### Pourquoi ?

- > Pour **valoriser** votre profession,
- > pour **valider** vos bonnes pratiques en terme de respect du droit du travail et de respect des individus sur le lieu de travail,
- > pour **instaurer** des rapports de confiance avec vos employés.

## UNE DÉMARCHE VOLONTAIRE

### Un accompagnement privilégié

En signant la charte vous bénéficiez d'un accompagnement privilégié des services publics de l'emploi et des différents organismes partenaires pour :

- > l'accueil et la formation de vos nouveaux collaborateurs,
- > le suivi et la formation de vos salariés,
- > la motivation et la fidélisation de votre personnel,
- > la gestion des compétences dans l'entreprise.

## Deux niveaux d'engagement

**D'une part** entre le Syndicat Professionnel de l'hôtellerie de Plein Air et les services publics de l'emploi,

**d'autre part** entre le professionnel signataire et les personnes accueillies dans son établissement.

## UNE BOÎTE A OUTILS SIMPLE ET CONCRÈTE

### conçue par et avec des professionnels

Comprenant des fiches de poste, des formulaires recherche d'emploi ANPE, un modèle de règlement intérieur type, des contrats de travail types et un livret d'accueil.

## UNE DÉMARCHE RECONNUE

Cette charte bénéficie du soutien des organismes suivants :

- > l'ANPE,
- > la Direction du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle,
- > les Chambres de Commerce et d'Industrie de Nantes et de Saint-Nazaire,
- > le Comité Départemental du Tourisme de Loire-Atlantique.